COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 nivôse;

Par SERVIÈRES & GLEYZAL, Représentans du Peuple.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Nous fûmes envoyés dans les départemens de l'Ardèche & de la Lozère, pour le recrutement des 30,000 hommes; nous reçûmes de la trésorerie nationale, 6,000 liv. : notre absence fut de deux mois &

demi. A notre retour, nous rendîmes un compte détaillé de notre dépenſe au comité des inſpecteurs de la ſalle. Il en réſulte qu'elle ſe porte, pour frais de voyage, louage de voitures & de chevaux, impreſſion, exprès, ſecrétaires, papier, &c., à 5,836 liv.

Reſte 164 liv., dont Servières a fait compte.

Nota. Le citoyen Dupré, aubergiſte, d'Aubenas, & un autre citoyen de la même commune, nous demandent 90 liv., pour dépenſe du louage de chevaux; cet objet ne fut pas compris dans notre premier compte, & nous le réclamons.

Nous n'avons impoſé aucune taxe & n'avons reçu aucun don patriotique.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

Germinal, l'an III.